n° 8 – octobre 2012

la lettre de SOISY POUR TOUS !

Paradoxes de la vie municipale

Qui se souvient que, au début du premier mandat de M. Strehaiano, le conseil municipal de Soisy a voté la construction d'un centre culturel, accordant même un crédit de 11 millions de francs pour la réalisation de la première tranche ? Mais ce centre culturel n'a jamais vu le jour. En revanche, on a vu apparaître sur notre territoire une magnifique piscine. Alors que le conseil municipal de Soisy n'a jamais eu à voter, ni même à donner un quelconque avis, sur la construction de cette piscine.

A quoi sert donc le conseil municipal de Soisy puisqu'il vote des choses qui ne se font pas mais qu'il ne vote pas les choses qui se font ? Il sert par exemple à décider, comme ce jeudi 11 octobre, que ce sont les jardiniers municipaux qui vont entretenir le toit végétalisé d'un édifice dont il n'a pas décidé de la construction. C'est dire l'importance de cette structure à la laquelle les Soiséennes et les Soiséens ont cru confier le destin de notre ville…

Heureusement, les réformes voulues par le président de la République, en permettant aux citoyens de voter directement pour les conseillers communautaires en même temps que les conseillers municipaux, va, à partir de 2014, apporter plus de transparence dans les systèmes de décision.

Volée de bois vert contre le BIP à la salle des fêtes

Mardi 25 septembre s'est tenue à la salle des fêtes une réunion dite de « concertation » sur le projet du conseil général d'aménagement de l'avenue du Parisis.

Le département, venu vendre son projet destiné à relier l'autoroute A1 à l'autoroute A15, était bien représenté : Arnaud Bazin, président du conseil général ; Luc Strehaiano, vice-président délégué et maire de Soisy ; Philippe Sueur, vice-président chargé des transports et maire d'Enghien ; un conseiller général d'Argenteuil. Etaient également présents à la tribune deux techniciens et le garant de la bonne tenue de la concertation.

Concertation qui s'est très bien tenue : malgré le diaporama plein de belles images, les certitudes non étayées et les chiffres pas très assurés assenés par les intervenants à la tribune, les Soiséennes et Soiséens présents dans la salle (plus de 300, un record !) ne se sont pas laissé impressionner.

Un projet anachronique et des dépenses inutiles

A part un habitant de Margency qui trouvait ça très bien, toutes les interventions de la salle ont été pour dénoncer les dangers et les incohérences du projet. Il est vrai que, devant la piètre qualité des explications des concepteurs, ce n'était pas très difficile : ceux-ci voulant nous faire croire que le BIP, destiné à relier deux autoroutes, ne serait pas une autoroute mais une avenue qui aurait quand même les avantages d'une autoroute sans en avoir les inconvénients… et, par des raisonnements alambiqués, ils auraient voulu nous faire croire que nous aurions moins de camions, sans se rendre compte que leur raisonnement impliquait de faire rouler les pompiers et les camions-poubelle sur l'autoroute !

Par ailleurs, contrairement à leurs premières affirmations, ils ont été obligés d'avouer que l'Etat et la Région ne donneraient pas un sou pour ce projet anachronique.

Reculade du maire

Curieusement, alors que cela fait plusieurs années que le maire de Soisy répète à l'envi que le BIP peut être une chance pour la ville et qu'il le défend avec force au conseil général où il est le numéro 2, il est resté assez en retrait dans la défense du projet, se positionnant comme celui qui défendrait les Soiséens contre les nuisances du BIP. Posture habile mais cependant peu convaincante, puisque le meilleur moyen de ne pas avoir les nuisances du BIP c'est bien sûr de ne pas le construire.

D'autant que, comme l'a montré François Delcombre dans son intervention, des solutions simples et peu onéreuses existent pour résoudre le seul problème qui se pose vraiment, à savoir améliorer la fluidité de l'avenue Kellermann aux heures de pointe.

Rarement on aura vu des élus aussi décalés par rapport aux attentes de la population et aux problèmes du moment !

Retour à la raison aux Noëls

Grâce à la pétition signée par les habitants des Noëls avec notre soutien, le maire avait été obligé, dès le mois de mai, de renoncer à son projet complètement absurde d'appeler toutes les rues du quartier des Noëls « avenue d'Anjou », avec une numérotation des cages d'escalier comportant des *bis* et des *ter* complètement incompréhensible.

Lors du conseil municipal du 13 septembre il a présenté un nouveau projet : à part le 1 avenue de Savoie qui va devenir 11 avenue de Normandie pour des raisons qui peuvent éventuellement se justifier, tous les habitants des avenues d'Alsace, d'Auvergne, de Bourgogne, de Bretagne, de Normandie et de Touraine vont garder leur adresse inchangée. La mobilisation a payé !

Le beau rôle

La carte scolaire existe toujours pour les écoles maternelles et élémentaires. Chaque année une commission constituée des élus membres des commissions « action scolaire » et « action en matière de réussite éducative » ainsi que des directeurs des écoles de la ville statue sur les demandes de dérogation à cette carte scolaire.

Les familles concernées sont informées de la décision de la commission par lettre, signée du maire si la réponse est favorable, signée du premier adjoint, en charge de l'Éducation, dans le cas de réponse négative… Un moyen facile de soigner sa popularité !

Que la (vraie) lumière soit !

C'est avec satisfaction que nous avons entendu le maire, lors du conseil municipal du 13 septembre, retirer de l'ordre du jour une délibération portant sur l'attribution d'une subvention de la commune pour les travaux d'éclairage des caves et des parties communes de la résidence les Parcages.

Ce retrait de dernière minute faisait suite aux interrogations en commission d'urbanisme de certains élus avec à leur tête l'élue de l'opposition, Laura Bérot : « La course effrénée de la municipalité au financement de tous les travaux dits de sécurisation doit-elle conduire à ce que ce soient les Soiséens qui payent pour la mise en place de lumières dans des caves d'accès privé ? »

Notre réflexion ne porte pas sur le coût de la participation communale de 2.514 euros mais sur le principe de cette dépense, car elle est inégalitaire et non équitable vis-à-vis de tous les Soiséens. Devant une telle aberration et grâce à nos interpellations le maire n'a pas eu d'autre choix que de faire marche arrière.

Augmentations déguisées des impôts…

Le maire de Soisy se targue d'être le maire qui n'augmente pas les impôts. Et quand un citoyen lui fait remarquer que le montant qu'il a à payer augmente quand même d'une année sur l'autre, il précise que, en fait, il n'augmente pas la pression fiscale. Voilà de quoi réjouir les contribuables soiséens, heureux de payer plus d'impôts du fait de l'augmentation des bases sans que la pression fiscale soit augmentée !

Mais il y a aussi les petits à-côtés : ainsi, lors du conseil municipal du 13 septembre, le maire a fait voter par sa majorité une augmentation de la taxe communale sur l'électricité, faisant passer le coefficient multiplicateur de 8,12 à 8,28, soit le maximum autorisé par l'État. En réponse à nos interpellations, le maire joue sur les mots et déclare que ce n'est pas une taxe. Mais comment appeler une rentrée d'argent qui tombe dans les caisses de la commune et dont le taux est fixé par le conseil municipal ?

… et baisse des prestations

Et, quand il œuvre au conseil général dont il est vice-président, M. Strehaiano fait encore moins dans le détail puisque, là, il a voté une augmentation des impôts départementaux de plus de 20 %, augmentation qui se retrouve bien évidemment sur les feuilles d'impôts des contribuables soiséens. Si encore c'était pour offrir des prestations supplémentaires, ça pourrait se discuter. Mais non, c'est tout le contraire, puisque le conseil général vient de décider de supprimer la subvention de la carte de transport Imagine R pour les lycéens.

L'UMP du Val-d'Oise pratique maintenant le « payer plus pour avoir moins » !

François Delcombre, Frank Morot-Sir,
Anne Mokry, Jean-Claude Gauvin, Laura Bérot,
conseillers municipaux représentant Soisy pour Tous

contact : 2 allée des Mésanges 95230 Soisy
http://www.soisypourtous.fr/